

L'ARCOM aimerait mettre Hanouna sur un bûcher !

écrit par Jacques Martinez | 26 juillet 2024

« TPMP » : Cyril Hanouna promet de « tout raconter » dimanche soir, après la décision de l'Arcom de supprimer C8 de la TNT

L'Arcom a décidé ce mercredi de ne pas renouveler les autorisations de fréquence à C8 et NRJ 12. Cyril Hanouna a annoncé qu'il prendrait la parole ce dimanche soir.

Par Le Parisien

Le 25 juillet 2024 à 16h58



« TPMP » : Cyril Hanouna promet de « tout raconter » dimanche soir, après la décision de l'Arcom de supprimer C8 de la TNT

L'Arcom a décidé ce mercredi de ne pas renouveler les autorisations de fréquence à C8 et NRJ 12. Cyril Hanouna a annoncé qu'il prendrait la parole ce dimanche soir.

Par Le Parisien

Le 25 juillet 2024 à 16h58



Source de l'illustration : <https://www.leparisien.fr/culture-loisirs/tv/tpmp-cyril-hanouna-promet-de-tout-raconter-dimanche-soir-apres-la-decision-de-larcom-de-supprimer-c8-de-la-tnt-25-07-2024-BVF7ZPA3EJGZDNKWQACW4P57YM.php>

Qui sont les 9 membres du collège de l'ARCOM (Autorité de Régulation de la COMMunication audiovisuelle et numérique) ?
Ce collège qui a décidé de supprimer à C8 l'autorisation de poursuivre ses émissions sur la TNT, en fait, pour une seule de ses émissions, celle de Cyril Hanouna, TPMP, Touche Pas à Mon Poste, qui est l'émission la plus écoutée de cette tranche, une émission entièrement en direct... D'où des risques de dérapages dont l'ARCOM prend le prétexte pour décider d'interdire non uniquement cette émission mais toute la chaîne !

Et, bien évidemment, que C8 fasse partie du bouquet de chaînes -dont CNews !- que s'offre ou plutôt... QUE NOUS OFFRE

Vincent Bolloré, n'a rien à voir avec cette décision. Une décision, si elle est maintenue, va, fin février prochain, entraîner la fermeture de C8 et, donc, d'ici là, **la mise au chômage de tout le personnel par la décision de 9 hauts fonctionnaires, passés par Sciences Po ou l'ENA et qui, eux, n'ont aucun problème de perte d'emploi en vue** : 4 femmes et 5 hommes qui, parce que majoritairement à gauche -d'opinions socialistes ou macroniennes- face à trois malheureux membres pensant plutôt à droite, et une personne dont on ne sait qu'elle opinion elle a...

Ces 5 membres majoritaires ont décidé de bâillonner deux chaînes dont une surtout parce qu'elle écorche parfois leurs malheureux conduits auditifs ! ☐ Je ne suis pas un téléspectateur de Cyril Hanouna mais cela me gêne que de hauts fonctionnaires s'arrogent le droit -non, le droit n'est pas de leur côté !-... s'arrogent le droit de fermer toute une chaîne pour une seule émission qui dérange leurs conduits auditifs !!! ☐ Quand une émission m'indispose, je change de chaîne ! **Là, les prétextes sont déballés à tours de bras afin de les accumuler dans le but de faire croire, à la population -celle qui ne regarde pas cette émission- qu'il n'était pas possible de faire autrement** ! ☐ Ce qui illustre parfaitement -mais pas à merveille !- le dicton du XIIIe siècle : ☐« *Qui veut noyer son chien, l'accuse de la rage !* »

Voici ceux qui, en majorité ont voté l'exécution de C8 en place de grève mais l'ARCOM s'est bien gardé de publier le détail du vote entraînant la pose d'un bâillon sur une chaîne populaire.

Et ces censeurs qui en ont décidé, n'ont pas pensé que, C8 appartenant à Canal+, cette suppression va faire perdre une grande partie des fonds dont certains -non négligeables- viennent en aide au... cinéma ! L'ARCOM risque de se mettre à

dos le monde du spectacle -plus à gauche encore qu'eux !- Car nombre de projets cinématographiques ne verront pas le jour -et des personnels du spectacle pointeront au chômage !- si cette décision n'est pas, d'une manière ou d'une autre, annulée avant fin février, soit dans sept petits mois !

Voici donc les 9 membres dont une majorité -lesquels ? Chut, il ne faut pas les gêner... Leur boulanger ou leur restaurateur habituel pourraient leur faire la tête...



Donc, le président, **Roch-Olivier Maistre** : □il semble qu'il fut longtemps plutôt à droite puisqu'ayant été en poste à la mairie de Paris sous un maire s'appelant Jacques Chirac, puis conseiller technique au cabinet du ministre de la Culture, **François Léotard** ! Puis, de nouveau, à la mairie de Paris et, entre 2000 et 2005, conseiller à la présidence de la République sous... tiens, tiens, encore lui, mais passé de maire à Président de la République, **Jacques Chirac** !

□Mais voilà, après différents postes, en janvier 2019, pour succéder à un homme de gauche, Olivier Schrameck, Monsieur ROM s'est vu proposer la présidence du CSA (« mère » de l'ARCOM) mais par qui ? Mais par le... président de la République, **Emmanuel Macron** ! Il ne fut pas le seul homme politique de droite à être tenté par le tout nouvel Emmanuel ! Mais, depuis, nombreux en sont revenus... Pas lui. Il a la reconnaissance du ventre !□ Ainsi le 1er janvier 2022, il s'assit confortablement -en pensant à ses fins de mois- sur le moelleux fauteuil de président du collège de l'ARCOM, dans la continuité -jusqu'en 2025 !- de son ancien mandat au

CSA. □

En ce qui concerne les membres de son collège :

-Jean-François Mary :



□ Venu de Sciences Po, en 1995, alors qu'il est chef du service de presse de la présidence de la République, sous **François Mitterrand**, celui-ci le nomme maître des requêtes au Conseil d'État. Quand Sarkozy arrive, il le met sur la touche le nommant par décret du 20 avril 2007 conseiller d'Etat... « en service ordinaire » !

Mais, dès son arrivée à l'Élysée, **François Hollande**, par décret du 1er août 2012, lui offre la présidence de la commission de classification des œuvres cinématographiques ! Et, à peine 5 ans plus tard -les amis, François ne les oublie pas !- un nouveau décret le 23 janvier 2017 et Jean-François est membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), il est nommé membre du collège du Conseil supérieur de l'audiovisuel par **Claude Bartolone**, Président (PS) de l'Assemblée Nationale, pour un mandat de six ans et, ainsi, il devint automatiquement membre du collège de l'ARCOM quand celle-ci succéda au CSA en janvier 2022, année où déjà sévissait depuis 5 ans à l'Élysée un certain Emmanuel !!!

-Carole Bienaimé Besse :



Screenshot

□ Cette jeune femme, du moins au début, est à classer à droite - pas très dure mais à droite- puisque, en janvier 2017, c'est sur proposition du président du Sénat, **Gérard Larcher**, que Carole Bienaimé Besse a été nommée membre du collège du CSA par la commission des affaires culturelles du Sénat. Elle était donc bien de droite puisqu'elle a obtenu cette nomination par 32 voix pour, celles LR, UDI et PRG, et grâce à 23 abstentions, celles du PS et du PCF. Elle devint ensuite automatiquement membre du collège de l'ARCOM qui succéda au CSA en janvier 2022 donc sous Macron.

□ □ -Hervé Godechot :



□ En 2017, le Président du Sénat, **Gérard Larcher** le nomme au CSA. Cela entraîne un article peu amène à son adresse de la part de... Libération, ce qui est un signe... positif ! Libé en effet trouve là, « un drôle de choix pour le CSA. Poussé par le président du Sénat pour siéger au collège de l'autorité, ce rédacteur en chef de France Télévisions n'est pas réputé en interne pour son impertinence et traîne quelques casseroles. » Donc, ce membre doit bien être classé à droite compte tenu de la réaction de Libé !

-Benoît Loutrel :



Ce polytechnicien est devenu Directeur Général de l'ARCOM après avoir été nommé en janvier 2021 au CSA par le Président de l'Assemblée Nationale d'alors, le très macroniste **Richard Ferrand**. Donc, il peut être classé « macroniste »...

-Juliette Théry :



Spécialisée en droit de la concurrence, elle est nommée en février 2021 par **Gérard Larcher**. Classons donc à droite cette jeune femme remarquable : en 2019, Juliette Théry a été nommée, par l'association WomanAtWork, parmi les plus remarquables « 40 quarantenaires » (« 40 in their 40s ») au titre de la régulation de la concurrence dans le monde !
□ Avant ces fonctions, et pendant six ans, elle a été rapporteure générale adjointe, responsable de l'unité en charge des secteurs agricole, bancaire et des médias.

-Anne Grand d'Esnon :



Diplômée de Sciences Po, Anne Grand d'Esnon a été nommée au CSA (puis à l'ARCOM) le 24 juin 2021 par le Président de l'Assemblée Nationale **Richard Ferrand**, donc macronien.☐☐

-Denis Rapone :



Venu de Sciences Po, ce magistrat a fait sa carrière au sein de cabinets ministériels tant sous **François Mitterrand** de 1981 à 1995 que sous **Jacques Chirac** de 1995 à 2007...☐☐

-et, enfin, **Laurence Pécaut-Rivolier :**



Cette magistrate n'a pas été nommée par un élu mais par la vice-présidente de la Cour de Cassation. Elle est donc... « sans étiquette » -du moins... connue !-

Sur les 9 membres de ce collège, 5 au moins peuvent être classés parmi des personnes opposées politiquement à la teneur de l'émission "TPMP!", soit parce qu'ils ont des idées nettement à gauche, soit parce qu'ils le sont un peu moins en tant que macronistes.

Il semble qu'il n'y en ait donc que 3 qui penchent à droite. Il reste une personne qu'il n'est pas possible de classer d'un côté ou de l'autre.

Reste que la majorité de cette ARCOM est au minimum à 5 voix sur 9 opposée à Cyril Hanouna... mais aussi à Bolloré qui ose, sur CNews, diffuser en direct des messes, en plus cathos !!!

Dont celle pour l'ouverture des JO de Paris ! Les membres de l'ARCOM qui ont voté pour l'interdiction de C8 doivent regretter de ne plus être à l'époque de Jeanne d'Arc et ne pas pouvoir dresser un bûcher pour y mettre Hanouna voire aussi Bolloré et tous ces vils gens de droite !□

Jacques MARTINEZ, journaliste, □à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...